

Procès-Verbal du Comité de Direction du 21/02/2019

Etaient présents :

- Khadidiatou Nakoulima, Présidente
- Kouna Niang Samb, RAF
- Lauriane Le Flour, Directrice des Opérations

Compte-rendu

1. Facturation

- 48h au plus tard pour les hospitalisations
- Formation des secrétaires pour le contrôle de conformité à tous les niveaux : montants non conformes = cause la plus fréquente
- Comment motiver les secrétaires médicales à faire l'auto-contrôle ou sanctionner si besoin ?
- Mission de contrôle interne à mettre en place

2. Certificats médicaux

- Contre-visite avec Dr Diop ou Dr Marianne

3. CLIN

- Identification des référents hygiène

4. Plan de formation

- Remplir pour les suggestions de formation du personnel
- Recueillir les besoins jusqu'au 28 février + priorisation et financement sur le mois de mars